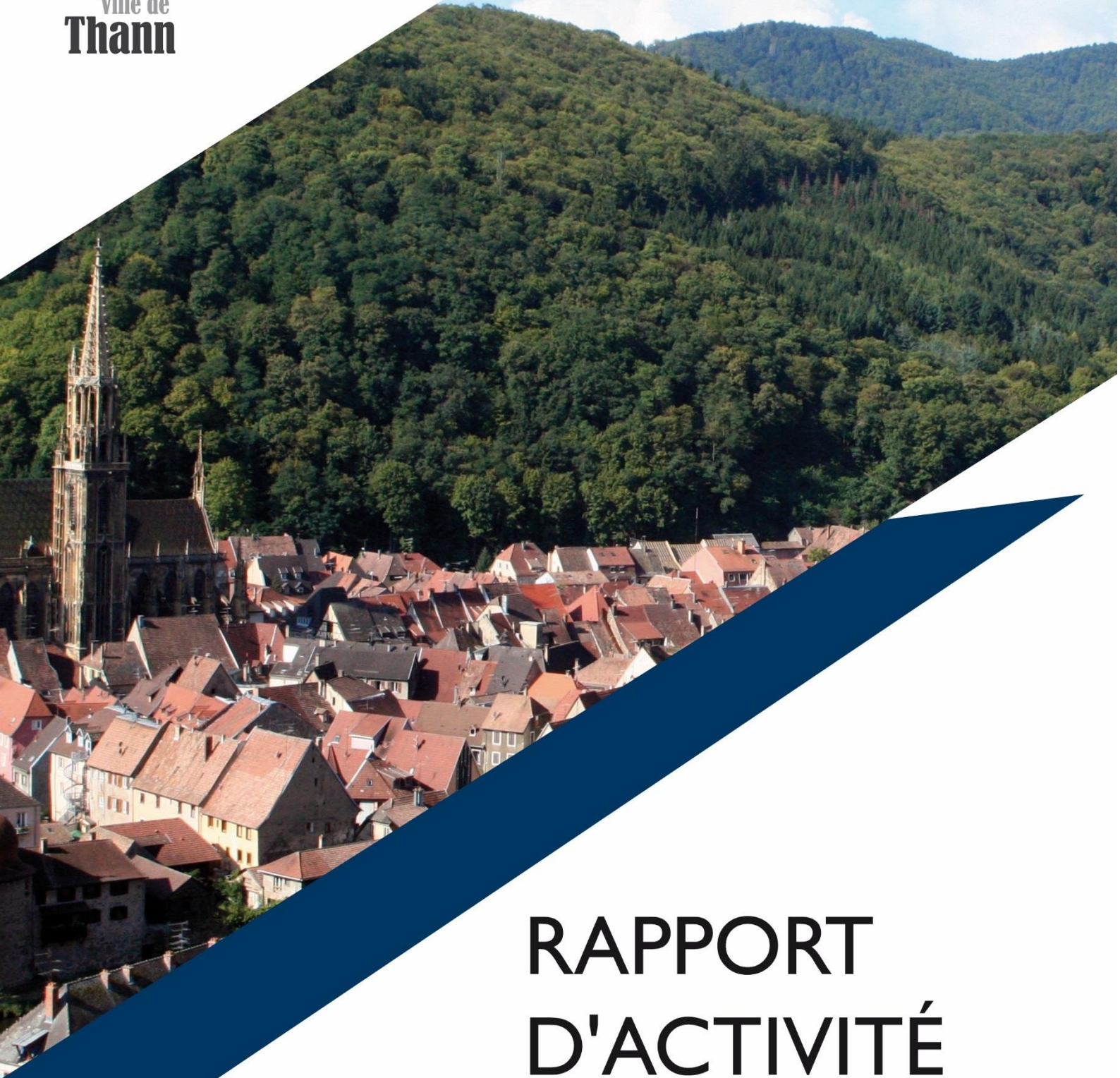


Ville de
Thann

2016



RAPPORT D'ACTIVITÉ

MOT DU MAIRE



Le rapport que vous allez découvrir, pour cette année 2016, est l'occasion de prendre connaissance des réalisations menées et du rôle de la commune dans la vie de nos concitoyens. C'est aussi l'opportunité, pour les élus comme pour les services, de mesurer les efforts consentis et par là-même de ce qui reste à accomplir. Travaux neufs, entretien de notre patrimoine, animations sont au cœur de l'action communale.

Au-delà des réalisations, la mairie est aussi un lieu d'accueil et de missions plus régaliennes. Qu'il s'agisse d'état-civil, d'urbanisme, de police, d'occupation des lieux publics, c'est d'abord une mission déléguée aux maires par l'Etat.

Pour mettre en œuvre projets et missions, c'est toute une logistique humaine, matérielle et financière qui est nécessaire, cette dernière étant notre plus grand sujet de préoccupation.

L'année 2016 a été placée sous le signe du 500^{ème} anniversaire de l'achèvement de la flèche de la collégiale. Vous retrouverez au fil des pages toutes les attentions que cet anniversaire a suscitées.

Merci à tous ceux qui ont contribué à rendre ce document et les actions qu'il décrit possibles, mes collègues élus du conseil municipal, les services de la Ville, nos partenaires associatifs et financiers.

Bonne lecture !

Romain LUTTRINGER
Maire

SOMMAIRE

Sous le signe de l'histoire et du patrimoine	3-4
Les travaux neufs et l'entretien du patrimoine communal	5-9
L'éducation, la jeunesse et le sport	10-15
La culture, le commerce et la communication	16-22
La vie citoyenne	23-26
La Police Municipale	27-29
Les Moyens Généraux	30-35

SOUS LE SIGNE DE L'HISTOIRE ET DU PATRIMOINE

L'histoire

L'année 2016 a été exceptionnellement riche en événements culturels, plus particulièrement liés au **500ème anniversaire de l'achèvement de la flèche de la collégiale**. De mai à décembre, celle-ci fut mise à l'honneur par un programme d'animations, avec dix-sept rendez-vous en partenariat avec les associations locales : des films, des expositions, des concerts, des conférences et des visites de l'édifice.

La fête médiévale

Pour évoquer le Moyen-Age, période de notre histoire s'étendant du Vème au XVème siècle, troubadours et échoppes présents au centre-ville, ont attiré plus de 5 000 visiteurs. Présentation des métiers d'antan par 25 artisans, spectacle de feu, démonstrations de combats, théâtre de rue ont animé la ville. Six associations locales se sont impliquées dans ces animations.

Pour honorer la collégiale, quatre montées au clocher et une messe dominicale accompagnée de chants Grégoriens ont été organisées.

Un repas médiéval, proposé par l'Association des Commerçants de Thann et Environs, agrémentait ces deux journées de juillet.



Le marché de printemps :

La Ville de Thann souhaitait proposer aux familles thannoises et de l'extérieur, une animation liée à la fête de Pâques unissant la

chasse aux œufs organisée par le Conseil Municipal des Enfants et d'autres activités ponctuelles, dans le magnifique site du parc Albert 1^{er}.

Ainsi les 19 et 20 mars, 40 exposants et parmi eux 3 commerçants locaux, étaient présents. Une tombola était proposée pour laquelle plus de 700 billets ont été vendus; la participation a ainsi pu être estimée à 2 500 personnes. Ce succès certain a incité les élus et les services municipaux à réitérer cette expérience en 2017.

La communication, l'infographie et l'impression, assurées par les services de la Ville ont permis de réaliser une économie non négligeable à hauteur de 3 000 €. France 3 a réalisé un reportage sur cette manifestation.

En point d'orgue le mardi 7 juin, sur la place Joffre, décorée aux couleurs monégasques, la venue de Son Altesse Sérénissime Albert II de Monaco, Comte de Thann, a enthousiasmé quelques 600 Thannoises venus l'accueillir avec ferveur, agitant des drapeaux aux couleurs de la Principauté. Un lien est scellé de longue date entre la Principauté de Monaco et notre ville puisqu'en 1956, lors du mariage du Prince Rainier et Grace Kelly, Les Petits chanteurs de Thann étaient invités à s'exprimer lors de la cérémonie nuptiale.

L'entretien du patrimoine historique

La Ville est maître d'ouvrage des travaux sur la Collégiale et le Château de l'Engelbourg. A ce titre, elle organise les opérations de restauration avec ses partenaires financiers (DRAC, Région, Fondation pour la Collégiale), institutionnels ou techniques.

La collégiale

Début 2016, la dernière tranche de restauration consacrée aux vitraux et à la mise en place de grilles a été achevée.

Durant l'année, des travaux de restauration du bas-côté Nord et des études pour préparer les

travaux de 2018 sur le portail Nord ont été réalisés.

Quelques chiffres pour l'année 2016 :

- Restauration des vitraux et pose des protections : 230 000 €,
- Coût des travaux bas-côté Nord : 68 000 €,
- Etude pour préparer le prochain programme : 48 000 €.

Les ruines du château de l'Engelbourg

En 2016, la Ville a fait réaliser les travaux de dégagement et de confortement des ruines par un chantier d'insertion et par un chantier de jeunes volontaires internationaux dans le cadre d'un partenariat avec une association.

Une opération plus lourde a été menée par une entreprise pour conforter le mur du logis qui menaçait de s'écrouler.

Des fouilles archéologiques ont été réalisées en novembre pour préparer le programme 2017.

Le patrimoine moderne

Les rues Kléber et du 7 Août

La ville comporte 30 kilomètres environ de voirie.

La réalisation d'une étude de sécurité sur l'axe RN66-Roderen a déterminé la validation par le Conseil municipal d'un programme d'opération de rénovation des voiries pour une partie de la rue Kléber et la rue du 7 août.

Les travaux ont été réalisés de septembre à novembre. Ce nouvel aménagement a permis de sécuriser les flux piétons et plus particulièrement, autour de l'école maternelle Helstein.

Le coût global pour ces travaux s'élevait à 238 000 €. Le Conseil Départemental a contribué financièrement au titre des projets d'intérêts locaux et des aides au titre de la répartition des amendes de police, à hauteur de 100 000 €.

LES TRAVAUX NEUFS ET L'ENTRETIEN DU PATRIMOINE COMMUNAL

Réparti sur deux sites, le pôle technique est composé d'une équipe administrative dont les bureaux se trouvent en centre-ville, Place Joffre et d'une équipe technique dont les ateliers se situent dans un quartier excentré. Celle-ci a en charge l'entretien du patrimoine communal et sa valorisation ; elle gère aussi la logistique de nombreuses animations de la ville ou associatives. Les dossiers relatifs à l'urbanisme, l'environnement, la gestion du parc immobilier et notamment le patrimoine historique et la forêt sont suivis par l'équipe administrative. Le service lié aux Technologies de l'Information et de Communication est intégré à ce pôle.

L'équipe administrative

Le secrétariat

Il est l'interface entre le citoyen et le pôle technique. Il gère les demandes de travaux, les arrêtés de voirie, les relations avec les riverains et les partenaires de la ville.

- 920 demandes d'interventions ont été reçues par mail (+ 400 par rapport à 2015),
- 790 bons de travaux ont été édités pour le centre technique (+110)
- 70 demandes d'interventions pour l'éclairage public ont été relayées à la CCTC (-25),
- 114 arrêtés de voirie,
- 20 courriers adressés aux riverains pour signaler une opération,
- 110 courriers sortants.

La commande publique

La Ville de Thann gère des dossiers qui nécessitent la passation de contrats, de marchés pour des prestations de services, des achats de fournitures ou la réalisation de travaux.

Le service des marchés publics a préparé :

- 9 consultations dématérialisées,
- 25 marchés publics,
- 7 avenants aux contrats.

La comptabilité

Répartie entre le service administratif de ce pôle et le pôle Finances qui gère encore de nombreuses opérations, elle représente :

2 000 factures traitées (compris le centre technique) et 40 contrats signés pour le pôle

technique et 35 pour les Technologies Information et Communication.

L'urbanisme

En raison des évolutions règlementaires et également de l'arrêt du service de la DDT, l'instruction des autorisations d'urbanisme a été déléguée à la Ville de Cernay dans le cadre d'une prestation de services entre toutes les communes de la CCTC.

L'accueil et l'assistance aux usagers ainsi que le suivi administratif des dossiers sont néanmoins assurés par le service.

La Ville gère les dossiers relatifs aux Etablissements Recevant du Public : demandes d'autorisation, agendas d'accessibilité, arrêtés d'ouverture et les visites périodiques de la commission de sécurité.

Le service est également en charge de la révision du Plan d'Occupation des Sols avec sa transformation en Plan Local d'Urbanisme.

Chiffres clés

Permis de construire : 25 (+5//2015)
Permis de démolir : 2 (-2//2015)
Logements supplémentaires : 45 (permis déposés)
Travaux exemptés de permis de construire : 91 (-8//2015)
Certificats d'urbanisme : 148 (+4//2015)
Demande d'autorisation de travaux dans les ERP : 21 (-17//20015)
Commission de sécurité : 10 (+2//2015)
Arrêtés d'ouverture, de fermeture, notifications : 13 (-8//2015)
Transactions immobilières : 2
Déclarations d'intention d'aliéner : 121 (-14//2015)
Entretiens préalables à la déposition d'un dossier d'urbanisme : 99 (-21//2015).

Le développement de la ville

Des opérations immobilières sont réalisées par la Ville ou avec son soutien. Certaines se font également avec l'Office Public d'HLM de la Ville de Thann.

C'est ainsi que la ZAC du Blosen et la ZAC Saint-Jacques ont pu voir le jour. La Ville de Thann soutient également un projet de maison médicale qui se situera dans l'emprise du parking centre, à proximité de la gare.

Le projet de lotissement « Schuman » porté par DOMIAL, bailleur social, fait suite à la démolition de trois immeubles.

Chiffres clés

Parcelles vendues pour du logement individuel dans les ZAC : 1 - Il en reste 10

Parcelle vendue pour du logement collectif : 1

Nombre de logements construits dans les collectifs : 15 ZAC du Blosen.

L'environnement

La Ville a en charge la préservation du paysage urbain, la biodiversité ou nature en ville et l'entretien des espaces verts.

Des abattages d'arbres sont parfois indispensables mais, des plantations sont systématiquement réalisées. Parfois, les arbres morts ou anciens sont conservés comme refuge pour la faune.

Diverses actions ont été menées pour mettre en valeur les espaces verts ou naturels telle l'opération « Haut-Rhin propre » qui a mobilisé 50 participants pour 700 kgs de déchets ramassés. Certaines favorisent le fleurissement privé, pour exemple le concours des maisons fleuries auquel 35 foyers ont participé.

Chiffres clés

Coupes d'arbres : 20,

Surface gérée en fauche tardive : 2 100 m²,
Surface gérée dans le cadre d'un plan de gestion pour la préservation de l'environnement :

l'Engelbourg : 11 000m²
et la Croix du Rangen 1 000 m²



Patrimoine et bâtiments communaux

Les bâtiments communaux

La Ville de Thann possède 40 bâtiments communaux qui représentent 40 000 m². L'entretien courant, géré par le Centre Technique Municipal, sollicite tous les corps de métier en présence.

La réalisation des contrôles et des maintenances réglementaires (systèmes de sécurité incendie, ascenseurs, portes automatiques) sont à la charge des services présents au centre administratif.

Des mises aux normes sont effectuées régulièrement. Dans cette perspective, l'Agenda d'Accessibilité Programmée a été finalisé puis validé par la Préfecture. 12 établissements municipaux sont concernés.

Des rénovations ont été entreprises tel le poste de police (90 m²) ou sont à venir, telle l'école du Kattenbach.

La consommation d'énergie

L'ensemble des bâtiments nécessite des moyens de chauffage et induit des consommations électriques :

- Consommation de fioul (hiver 2015/2016) : 58 000 litres (- 15 000 //hiver 2014/2015),
- Consommation électrique : bâtiments, installations : 719 000kWh (-5% //2015),
- Consommation électrique : éclairage public : 680 000 kWh (-8%//2015),
- Consommation gaz (hiver 2015/2016) : 198 000 m³.

Des économies sensibles ont pu être réalisées.

La forêt communale

La forêt communale occupe 60% du ban communal avec 755 hectares. L'Office National des Forêts en assure la gestion.

Ventes	M3	Recettes
Ventes bois d'œuvre façonné	1 529 m3	110 587 €
Ventes sur pied	969 m3	
Vente bois de chauffage	96 m3	

La voirie

La voirie communale compte environ 30 km.

En 2016, les rues Kléber et du 7 Août, à proximité de l'école Helstein, ont été refaites à neuf. La rue Schweitzer a été partiellement rénovée suite à un chantier important de la Communauté de Communes Thann-Cernay sur les réseaux d'eau et d'assainissement.

La cour de l'épicerie sociale et l'aire de jeux, rue Schuman, ont été aménagées.

Voiries refaites à neuf : 420 ml

Trottoirs refaits à neuf : 710 ml

Gravillonnage : 11 000 m²

Enrobés : 6100 m²

Remplacement de poteaux incendie : 2



L'activité du Centre Technique Municipal

Différents corps de métiers y sont représentés et œuvrent pour le bien être de la collectivité et des citoyens.

La menuiserie permet la confection de travaux sur mesure comme des portes, des volets, des meubles ou bien l'installation des vestiaires et des placards du poste de police.

La serrurerie assure un entretien régulier des panneaux routiers mais aussi, la réalisation de portails, de grilles ou de caillebotis et de serrures.

La peinture est consacrée au marquage au sol (1200 kg de peinture utilisés pour cela en 2016), au traçage des terrains de sports mais également aux travaux courants de peinture, la pose de faux plafonds dans les bâtiments publics et au traitement des bancs publics qui sont environ une centaine en ville.

L'électricité répond aux demandes d'interventions pour des dépannages sur l'ensemble des bâtiments publics mais aussi, à l'installation de coffrets électriques pour les manifestations thannoises ou la mise en place de la sonorisation lors des manifestations patriotiques.

La mécanique intervient pour l'entretien des différents véhicules appartenant à la collectivité, les engins de chantiers et le petit matériel (tondeuses, taille-haies..). Le suivi des contrôles techniques est intégré à cette compétence.

La maçonnerie a en charge l'entretien général de la voirie (pose de bordures, nids de poules..) et intervient sur les réseaux d'eaux pluviales suite à des ruptures de canalisations ou des affaissements de regards et la mise en place ou le remplacement de barrières de protection.

La Propreté urbaine et la logistique

Forte de six agents, cette unité contribue à embellir la ville en la rendant plus propre mais, elle accompagne également les associations ou les services de la ville, lors de l'organisation de manifestations en assurant la logistique.

Outre des moyens techniques très performants utilisés, la présence régulière d'un agent dans les rues de la ville confirme la volonté des élus de permettre aux citoyens de vivre dans une ville propre mais aussi de les sensibiliser au respect de leur environnement. L'équipe travaille durant six jours, du lundi au samedi.

- Plus de 35 tonnes de détritiques ont été collectées dans les poubelles de la ville mais les dépôts sauvages restent malheureusement encore de mise.
- Plus de 80 tonnes de déchets balayées sur les 70 kilomètres de fil d'eau.
- Environ 2,5 tonnes de déjections canines collectées dans les canisettes.



Les espaces verts et plus particulièrement les aires de jeux, les places dédiées aux monuments patriotiques et le parc Albert 1^{er} restent des points critiques trop souvent souillés par des déjections canines. Une réflexion sur la réglementation de ces zones est en cours pour réduire les incivilités et sensibiliser les propriétaires d'animaux.

Certains agents participent à l'astreinte hivernale pour laquelle en 2016, 60 tonnes de sel ont été utilisées pour maintenir la voirie praticable et sécurisée.

Les espaces verts

Des pratiques respectueuses de l'environnement :

L'acquisition d'un broyeur de végétaux qui diminue le volume des branches taillées et en permet leur valorisation mais qui réduit également la rotation de véhicules jusqu'à la déchetterie, a été acquise par la Ville de Thann.

Pour lutter contre les adventices, deux brûleurs à gaz viennent compléter le desherbeur à eau chaude. Seul le cimetière est encore partiellement traité chimiquement, procédé qui reste légal.

L'implantation de plantes vivaces dans les massifs est poursuivie.

La production florale

Sa quantité a été réduite mais, elle reste suffisante pour agrémenter le territoire communal :

Annuelles : 22 000 plants
Bisannuelles : 4 500 plants
Chrysanthèmes : 1 100 plants
Primevères : 1 400 plants.

L'ensemble de ces actions, permet à la Ville de conserver 3 fleurs, 2 libellules et contribue à son inscription dans le guide « Les cent plus beaux détours de France ».

Les travaux en régie

A l'appui de ces compétences, un nombre important de travaux peuvent être réalisés en régie. Cela permet de valoriser le patrimoine de la Ville et de mettre en exergue les différents corps de métiers présents au sein de la collectivité.

En 2016 et contrairement à 2015, la part de la main d'œuvre est proche de la part du matériel :

- Les matériaux représentent 21 072.11 € soit 47.5 %,
- La main d'œuvre représente 23 370.00 € soit 52.5 %.

Les réalisations les plus importantes ont été :

- La réfection du sol du Cercle Saint-Thiébaud,
- La réalisation d'un portail pour le stade de rugby,
- La réalisation d'un nouvel accueil à la Mairie,
- La mise en place d'un nouvel assainissement à la salle de sport du Steinby,
- La réalisation de sanitaires au Centre Technique Municipal,
- Et l'aménagement du poste de police.

Elles sont souvent le fruit d'un travail collégial, chaque agent intervenant au sein du projet avec son savoir-faire sous la responsabilité du maître d'œuvre.

L'ÉDUCATION, LA JEUNESSE ET LE SPORT

L'ÉDUCATION

Les inscriptions des enfants dans les établissements scolaires, primaires et maternelles, sont la mission principale du service. Ainsi, 242 familles l'ont sollicité au cours de l'année pour des inscriptions et 33 demandes de dérogations.

Un budget alloué par la Ville à chaque école

Ecole concernée	Fonctionnement	Animations / Investissement
Primaire Bungert	8 211 €	
Primaire Blosen	13 414 €	
Primaire Steinby	7319 €	8 445 €
Maternelle Helstein	4 733 €	
Maternelle Kattenbach	4 620 €	
Maternelle Blosen	5 876 €	
TOTAL	52 618 €	

Le budget de fonctionnement alloué à l'école primaire du Blosen est plus élevé parce qu'elle accueille également 20 élèves en Unité Localisées pour l'Inclusion Scolaire.

Pour Noël, la Ville a souhaité gâter les 739 élèves thannois en offrant un livre aux maternelles et une place de cinéma aux 473 élèves des écoles élémentaires.

Un système de ramassage scolaire innovant

Un système d'accompagnement des enfants à l'école, différent des modes traditionnels, a été initié.

Avec le pédibus, le ramassage scolaire s'effectue à pied.

Des parents bénévoles accompagnent les enfants à pied, le matin ou le soir, en marquant des arrêts à des points définis sur une ligne tout en respectant des horaires.

Véritable système d'entraide, il est basé sur la participation volontaire d'adultes bénévoles

et/ou de parents d'élèves. Ses objectifs sont multiples :

- Permettre aux enfants de se dépenser physiquement et ainsi être plus disponibles pour l'apprentissage,
- Sécuriser les abords de l'école avec moins de véhicules présents,
- Réduire la pollution, mais également rendre la vie quotidienne plus agréable
- Et favoriser les liens intergénérationnels, quelques retraités ayant mis leur disponibilité au service de ce dispositif.

Pour trois semaines organisées, l'une en avril, l'autre en mai et enfin une en juin :

Nombre de lignes	Nombre d'enfants	Nombre d'accompagnants	Nombre de courses	Nombre de kilomètres
5	31	22	230	186.96

LA JEUNESSE

Le Conseil Municipal des Enfants

En novembre 2015, un nouveau Conseil Municipal des Enfants, composé de 28 enfants scolarisés dans les écoles primaires thannoises du Ce1 au Cm2, a été élu pour un mandat de deux ans.

Les jeunes conseillers ont travaillé puis présenté leur profession de foi, à leurs camarades d'écoles lors de la campagne. Ils doivent s'investir dans des projets en direction de l'ensemble des enfants thannois et s'engager dans la vie de la cité.

L'objectif principal de ce dispositif, existant depuis plus de 25 années à Thann, est l'apprentissage de la citoyenneté.

Les projets ont été déclinés en deux commissions « Fête ta ville » et « Anim'Thann ». Un budget de 1 500 € est alloué au CME pour la réalisation d'actions.

Chaque commission se réunit une fois par mois, encadrée par la responsable de l'unité éducation-jeunesse et de trois animatrices bénévoles.

Les projets sont présentés lors d'un Conseil municipal présidé par le Maire, une à deux fois par an, en salle du Conseil, à l'Hôtel de Ville.

Implication dans la vie de la cité

Le CME a représenté les enfants thannois lors de 3 cérémonies patriotiques. Les jeunes conseillers ont marqué leur participation en apprenant « La Marseillaise » et son histoire. Ils ont également rencontré les membres de l'association « Le souvenir français » avec lesquels ils ont visité les fortifications de Neuf-Brisach.

La 10^{ème} édition de la traditionnelle chasse aux œufs dans le Parc Albert 1^{er}, a accueilli quelques 300 enfants thannois et extérieurs.

Avec le Conseil des aînés, les jeunes conseillers ont confectionné des bredalas au profit de l'association « Rêves népalais », association locale qui œuvre pour la construction d'écoles pour les enfants népalais.

A l'appui de ces différentes actions, le Conseil Municipal des Enfants a répondu à ses objectifs : proposer des animations en direction des autres enfants, ludiques et solidaires mais également, intergénérationnelles.



La ludothèque

Favoriser la place du jeu au sein de la famille en reconnaissant le rôle important du jeu dans son épanouissement, est un des objectifs principaux de cet outil.

Pour permettre une adhésion maximale des familles thannoises, il faut des jeux de qualité, des tarifs de location peu élevés et donner des occasions aux familles de se retrouver autour du jeu.

La responsable de l'unité éducation-jeunesse est soutenue par quatre bénévoles et un agent employé dans le cadre d'un service civique depuis octobre 2016.

ANNEE 2016

Familles : **84**

Collectivités : **7**

Nombre de jeux : **690**

Achats de jeux : **63**

Après-midi de jeux : **5**

Fête du jeu : **1**

Deux après-midis jeux supplémentaires ont été proposés aux familles et les heures d'ouverture ont été augmentées passant ainsi de 5h à 11h par semaine. L'inscription de six nouvelles familles a pu être enregistrée.

Un partenariat régulier a été impulsé avec la Médiathèque de la Communauté de Communes Thann-Cernay et la location de jeux étendue aux écoles, au Centre Socioculturel du Pays de Thann et à l'IME Jacques Hochner.

Le coût de fonctionnement de la ludothèque hors frais de personnel s'élève à **2 790 €**.

Festif'Thann

Rendez-vous musical incontournable pour les thannois depuis 7 ans, Festif 'Thann a permis à 6 groupes de musique locaux de s'exprimer sur une scène de qualité, de proposer un moment festif aux jeunes et aux familles mais surtout de fédérer des jeunes et des associations sur un projet commun.



Ainsi, 5 associations locales sont intervenues pour le bon déroulement de la manifestation qui, déplacée sur la Place Joffre pour des raisons de sécurité, a accueilli 3 000 spectateurs environ. Les services de la Ville ont été également mobilisés et quelques 103 bénévoles s'y sont investis.

DEPENSES (hors frais de personnel)	RECETTES
12 808 €	7 066 €

LE SPORT

Lieu de rencontre et d'échange avec les responsables d'associations, le centre sportif Fernand Bourger est aussi un vecteur d'informations auprès des familles. Des animations variées sont mises en œuvre en associant les forces vives du domaine sportif local et le personnel de l'unité sport. De nombreuses associations sportives s'impliquent dans les grandes manifestations proposées par la Ville de Thann.

Les équipements

Thann est une ville riche en équipements sportifs. Ils permettent à 22 associations d'accueillir 3 082 adhérents dont 47% de thannois (1 462).

La Ville de Thann met à disposition gratuitement des différentes associations sportives, des bâtiments, des salles dans le centre sportif Fernand Bourger et des clubs-houses, lieux de rencontres et de convivialité.

Pour permettre aux adhérents d'évoluer dans des conditions optimales, un entretien régulier de ces installations est opéré tout au long de l'année : les terrains de football, rugby et tennis (18 300 €) des travaux électriques au stade annexe et au tennis couvert du Floridor (9 300 €) auxquels s'ajoutent les contrats de maintenance des équipements (3 365 €).

Soit un total pour les frais d'entretien de **36 081 €**.

130 heures ont été consacrées au suivi des équipements en lien avec le Centre Technique Municipal pour diverses interventions dans l'objectif d'offrir des lieux sécurisés et adaptés à la pratique sportive.

Les subventions

Pour permettre aux associations de mettre en œuvre leurs actions auprès du public sportif local et des environs (53%), la Ville de Thann verse à chacune d'entre elles, une subvention.

A l'ensemble de ces aides, s'ajoute un soutien matériel par le prêt de tentes, de garnitures et un accompagnement logistique avec l'appui du Pôle technique de la Ville.

SUBVENTIONS	2016
Nombre de subventions allouées	22
Montant des subventions allouées	77 857,00 €
Montant subventions exceptionnelles allouées	1 650,00 €
Ratio par licencié thannois (1462 en 2015)	54,38 €
Ratio par habitant	9,87 €

Les animations

La Ville de Thann propose des animations aux enfants de 6 à 15 ans durant les vacances scolaires, complémentaires à celles mises en place par les autres structures telles que le Centre Socioculturel du Pays de Thann et la Médiathèque du Pays de Thann.



Toussaint

Cinq jours d'activités ont été organisés, du 24 au 28 octobre, principalement consacrés à des activités sportives et culturelles.

Les inscriptions sont souples et s'adaptent aux rythmes des familles : semaine, journée demi-journée avec repas ou sans repas.

Age	Places disponibles	Inscrits 2016	Provenance géographique	Inscrits 2015	Inscrits 2014
6/10 ans	20	23	Thann : 29	29	46
11/15 ans	20	16	CCTC : 5	25	23
Total		39	Autres : 5	54	69

39 enfants dont 74% de thannoï, ont bénéficié de ce programme. Il faut constater une baisse des inscriptions de 44% depuis 2014 et une fréquentation plus faible lors des activités. Les taux de remplissage lors des demi-journées oscillent entre 15 et 55%, excepté pour l'activité poney.

Une perte de 50% pour la journée à Mulhouse proposée aux 11/15 ans est à relever.

Le bilan est donc en demi-teinte. N'étant plus déclarée en ALSH, les familles ne peuvent plus bénéficier d'un soutien financier de la Caisse d'Allocations Familiales sous forme de Bons vacances.

Le CCAS de la Ville de Thann intervient sur des participations moindres (13 enfants ont bénéficié de cette aide) que celles dont les familles pourraient bénéficier par la Caisse d'Allocations Familiales du Haut-Rhin.

Eté

En collaboration avec l'Office des Sports et des Loisirs de la Ville de Thann, 58 stages ont été organisés pour les enfants thannoï et de la Communauté de Communes Thann-Cernay, durant l'été 2016. 37 disciplines différentes ont été proposées.

79 enfants thannoï ont bénéficié de ces animations ce qui représente 40% des participants, au nombre de 205. Les 6-11 ans sont les plus concernés.

Hiver

Les mercredis de neige, traditionnellement organisés en collaboration avec l'Office des Sports et des Loisirs, ont accueilli 8 jeunes thannoï sur 15 places disponibles ce qui représente 53% des participants.

La semaine de ski est proposée la première semaine des vacances scolaires de Février. Elle se déroule au Markstein. Cette année, 33 enfants se sont inscrits dont 23 thannoï soit 69% des participants.

Le coût de la semaine s'élève à 195 €.

Pour ces animations d'hiver, la Ville verse une subvention de 1 600 € à l'Office des Sports et des Loisirs de la Ville de Thann.

Stages été		Inscrits		Provenance géographique	Provenance géographique
2016	2015	2016	2015	2016	2015
22 complets	35 complets	203	220	Thann : 38,9% thannoï 79	36,8% 124 extérieurs
36 incomplets	22 incomplets	101 garçons	110 garçons	CCTC : 53,2%	56,8%
0 stage annulé	0 stage annulé	102 filles	110 filles	Autres : 7,9%	6,4%

688 places étaient disponibles dans les différentes activités ; 519 ont été occupées soit un taux d'occupation de 75.43%.

Certaines activités ne rencontrent pas le succès escompté, d'autres en revanche sont très sollicitées (9 stages ont moins de 50% de taux d'occupation).

Le ski nautique ne peut être proposé qu'à 5 jeunes sur l'ensemble des 203 inscrits. Le coût est élevé alors que des activités moins onéreuses comme le tir à l'arc, la pêche ou la journée en plein air permettent d'accueillir beaucoup plus d'enfants à un tarif moindre.

Budget

DEPENSES		RECETTES	
Personnel Ville de Thann	3 934.00 €	Ville de Thann	9 800.00 €
Animations	/	Personnel Ville de Thann	3 934.00 €
Fonctionnement général OSL	200.00 €	Ville de Wittelsheim	1 063.93 €
Stage	35.00 €	Ville de Cernay	2 838.40 €
Valorisation bénévoles	240.00 €	Valorisation bénévoles	240.00 €
Impression plaquettes	1122.00 €	Participation familles	9 186.00 €
Transport	1 730.00 €	Soutien famille CCAS	150.00 €
Total	27 180.21 €	Total	27 212.33 €

Coût pour la Ville de Thann qui représente 38.9% des participants : 13 734 € soit **173,84 € par enfant.**

Coût pour les Villes de Wittelsheim et Cernay qui représentent 61.10 % des participants : **31,47 € par enfant.**

Coût moyen pour une famille par enfant : **45,25 €.**

Coût moyen par place dans une activité : **52,36 €.**

Coût moyen par animation : **468 €.**

La culture

Les objectifs énoncés par les décideurs publics en début d'année, incluaient la volonté de diversifier les animations tout en développant le recours aux sponsors pour ne pas provoquer une augmentation du budget alloué à ce secteur et rechercher toutes les économies réalisables.

Il s'agissait également de privilégier la proximité avec les citoyens et les associations locales pour les inciter à s'impliquer dans le développement culturel de la cité et ainsi, tisser du lien social.

Pour ce faire, le choix a été conforté de ne pas solliciter de droit d'entrée et de maintenir les entrées accessibles à tous, la municipalité souhaitant que l'ensemble des thannois puisse bénéficier de ces actions.

Favoriser l'implication des familles en situation sociale précaire et leur permettre par leur participation de bénéficier de tickets boissons ou de places de cinéma au Relais culturel Pierre Schielé, appuie cette volonté d'intégrer l'ensemble de la population dans la vie locale.

Les animations

La fête de la musique

Pour fêter le premier jour de l'été et ce depuis 1982, la fête de la musique est devenue le rendez-vous incontournable des amoureux de la musique en tous genres, amateurs ou professionnels.

2 000 personnes ont ainsi sillonné le centre-ville pour découvrir les 12 sites proposés, accueillis par des notes de rap, blue-grass, rock, jazz...

Les musiciens se produisent gracieusement. Aussi, boissons et sandwiches leur sont offerts. Ces derniers ont été confectionnés par des bénévoles, bénéficiaires de l'épicerie sociale. Cela a permis la réalisation d'économies mais surtout, d'impliquer des personnes qui n'adhèreraient peut être pas spontanément aux animations de la Ville.

La crémation des trois sapins

Année exceptionnelle jusque dans le nombre de crémateurs qui habituellement au nombre de trois, étaient de sept lors de ce 30 juin : le Sous-Préfet, les maires des villes jumelles et amies de Tonneins, Gubbio et Sigmaringen ainsi que trois bénévoles de l'association « l'Hospitalité Saint-Jacques » œuvrant auprès des personnes âgées

de l'EPHAD du Centre Hospitalier Saint-Jacques, ont eu l'honneur d'allumer les trois sapins.

Pour cet événement traditionnel, plus de 4 000 visiteurs ont profité des animations dans lesquelles se sont investies 20 associations locales, sportives, culturelles et de loisirs.

300 bénévoles contribuent à la réussite de la fête. Pour la première année, une tente catering a été mise en place: boissons et sandwiches (à nouveau confectionnés par les bénévoles et des bénéficiaires de l'épicerie sociale) rassemblés dans un même lieu et un même espace ont été remis aux bénévoles sur présentation d'un ticket. L'objectif était de faciliter l'organisation mais surtout de favoriser les contacts entre prestataires.

Les scènes estivales :

Déjà proposées durant l'été 2015 et déjà fortement appréciées, cinq soirées ont été programmées sur les thèmes musicaux suivants : rock, sixties, musique africaine, jazz et soirée alsacienne; choix pertinent semble-t-il puisque plus de 1 500 personnes se sont rassemblées sur la Place Joffre pour goûter aux notes colorées des musiciens et savourer les assiettes gourmandes proposées par les organisateurs, lors de chaque soirée.

Les services techniques de la Ville assurent la logistique. Une participation financière est allouée aux groupes qui interviennent pour les défrayer de leurs dépenses (déplacement, hébergement, ...).

La journée du patrimoine

Malgré une météo peu favorable, 500 visiteurs environ ont pu découvrir ou redécouvrir : le vignoble du Rangen, la cabane des Bangards, le musée, la synagogue récemment inscrite aux monuments historiques, les ruines de l'Engelbourg, le musée et la collégiale. Cette journée nationale reste un temps fort de la mise en valeur du patrimoine thannois, toujours très apprécié.

Une intervention des pompiers sur la flèche de la collégiale a été reportée en 2017, par mesure de sécurité.



Le jour de la nuit

Sensibilisation à la pollution lumineuse, à la protection de la biodiversité et du ciel étoilé, le jour de la nuit, samedi 8 octobre proposait pour cette deuxième édition des animations à l'école primaire du Steinby : des contes, des ateliers d'ombres chinoises et une présentation des chauves-souris.

25 enfants ont participé au concours de dessins sur le thème des animaux nocturnes; quatre d'entre eux ont remporté un prix.

Le Marché de Noël

Lors de cette 22ème édition de Noël au Pays de Thann, 20 000 visiteurs ont pu s'immerger dans la magie du Marché de Noël de Thann, organisé

en partenariat avec les services de la Communauté de Communes de Thann-Cernay et l'Office de Tourisme Thann-Cernay. Pas moins de 12 réunions de travail ont été nécessaires pour mener à bien cet ambitieux projet. La note de 7/10 a été donnée par les exposants lors de l'enquête de qualité.

Installés de la Place Joffre à la Place de Lattre, les 26 chalets répartis sur trois sites, offraient aux passants les chaudes exaltations des épices, du miel, des produits du terroir, complétées par la vente d'objets artisanaux préservant ainsi la tradition des marchés de Noël.

Pour permettre aux associations locales de mieux se faire connaître et de vendre leurs productions d'objets, bredalas ou autres fantaisies, un chalet associatif est mis à leur disposition tout au long du mois de décembre, à titre gracieux. Chaque association a l'opportunité d'y réserver une, deux ou trois journées de présence.



La sécurité des manifestations

Durant cette année 2016, la France a dû faire face à des événements tragiques. Devant cette menace et ces attaques, le niveau de vigilance a été renforcé et de nombreuses actions ont été engagées sur le terrain pour conforter la sécurité des citoyens et ce plus particulièrement, lors des manifestations.

Ces mesures ont engendré une dépense supplémentaire mais, force est de constater que ces actions, équivalentes à 81 journées d'animations sur l'ensemble de l'année, se sont déroulées dans un climat serein.

Elles représentent un coût global de 90 020 € ce qui correspond à 11,14 € par habitant sur une année, hors frais de personnel.

Coût des manifestations	
Fête médiévale	8 388 €
Marché de Printemps	1 559 €
Fête de la musique	2 523 €
La crémation des 3 sapins	33 356 €
Les scènes estivales	2 700 €
Le jour de la nuit	555 €
Marché de Noël	40 939 €
Coût global des manifestations	90 020 €
Nombre d'habitants : 8 080	Coût par habitant : 11,14 €

Autres animations

La fête foraine

Traditionnellement, durant le week-end de Pâques, la ville accueille une petite kille composée de quatre manèges, installée sur le parking du centre.

Les cirques

De mars à septembre, quatre cirques ont monté leur chapiteau sur le parking du centre.

La fête des voisins

La Ville de Thann adhère à l'association « Immeuble en fête » à l'origine de la création de la fête des voisins, pour une cotisation annuelle de 300 €. Ainsi, la ville est dépositaire de nappes, ballons, petits salés, t-shirts à l'effigie de la fête qu'elle met à disposition des Thannoises souhaitant organiser cette manifestation dans leur quartier.

Le jeudi 26 mai, sept quartiers ont sollicité ce matériel et ont bénéficié de l'appui des services techniques pour sécuriser l'emplacement, lors de ces moments conviviaux.

Le bal du 14 juillet

En partenariat avec l'Union Sportive de Thann Football et la Chorale de l'amitié, la Ville de Thann coordonne cette soirée. Elle en prend également en charge la logistique.

Traditionnellement, c'est également la Ville qui finance la prestation de l'orchestre qui anime le bal ainsi que le feu d'artifice, toujours très

apprécié des thannoises, pour un coût global de 2 800 €.

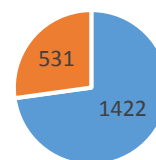
Une mauvaise météo n'a malheureusement pas permis une pleine réussite de cette manifestation.

Les associations locales

Le soutien financier

La Ville de Thann accorde des subventions à 26 associations culturelles locales.

531 thannoises sont membres de ces associations sur un ensemble de 1 422 adhérents, soit 37%.



■ Ensemble ■ Thannoises

La Ville alloue des subventions pour un montant global de 20 000 € soit une moyenne de 37,66 € par membre thannoise. Le soutien financier de la Ville représente en moyenne 12% du budget annuel de ces structures.

Les dotations allouées à chaque association n'ont pas été augmentées.

Nombre d'associations	Adhérents thannoises	Montant alloué	Ratio/adhérent
26	531	20 000 €	37,66 €

L'implication dans les actions Ville

Pour compléter leurs recettes, les associations sont invitées à proposer de la petite restauration et une buvette, lors de chaque animation. Pour que chacune puisse en bénéficier, un roulement est dorénavant établi.

Les organisateurs sont toujours vigilants à appliquer des tarifs accessibles et respectent ainsi le souhait des élus locaux de favoriser l'accès aux activités pour tous. Il en est de même pour les tarifs annuels d'adhésion qui restent abordables.

Les associations s'investissent de plus en plus dans les animations locales avec une moyenne de 7 participations par animation.

D'autres formes de soutien

La Ville de Thann a à cœur de soutenir les initiatives locales. Ainsi, quatre associations locales ont été accompagnées en termes de soutien logistique, de communication et de main d'œuvre pour l'organisation de leurs actions.

Une tente de convivialité a été spécifiquement acquise pour être mise à disposition des associations, le samedi matin sur le marché hebdomadaire. Cet outil leur permet de vendre des produits occasionnellement pour financer une action. Elle peut également être mise à la disposition des écoles pour financer un voyage scolaire, par exemple.

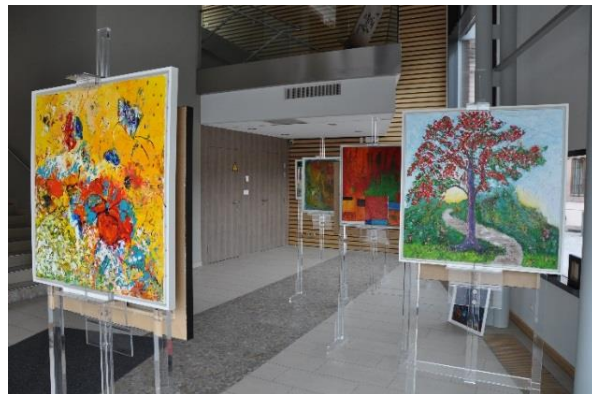
22 associations ont bénéficié de cet espace, au courant de l'année 2016.

Le soutien aux artistes locaux

Depuis sa rénovation, l'Hôtel de Ville jouit d'un hall d'accueil lumineux avec une grande baie vitrée qui favorise ainsi l'installation d'expositions artistiques.

13 créateurs locaux ont présenté leurs œuvres au grand public, gratuitement, en occupant durant 195 journées cet espace privilégié, visible également de l'extérieur.

Vitrine du savoir-faire local, ce support est apprécié des artistes qui préalablement à leur exposition, présentent leur travail dans la presse quotidienne régionale, autre vecteur de communication précieux pour élargir leur notoriété.



Les cérémonies patriotiques

Le Pôle Culture-Commerce-Communication a eu en charge l'organisation de cinq cérémonies patriotiques.

La commémoration de l'Armistice du 11 novembre a rassemblé plus de 300 personnes. Les enfants de l'Institut Médico Educatif Jacques Hochner, les enfants scolarisés dans les écoles thannoises et les jeunes conseillers municipaux ont pu effectuer un travail de mémoire en déposant une fleur, en lisant un texte et en accompagnant les élus lors des différents dépôts de gerbes.

Le commerce

Le solde « ouverture-fermeture » des commerces thannoises est, pour la deuxième année consécutive, positif : 9 ouvertures pour 5 fermetures. 8 commerces ont vu leur activité se poursuivre.

Ce sont ainsi 150 commerces locaux qui sont en activité. Pour informer les élus, les services et les commerçants de ces différents mouvements, un communiqué a été promulgué à trois reprises au courant de cette année.

La Ville de Thann a poursuivi son travail d'écoute auprès des commerces thannoises

existants mais, elle a aussi voulu être réceptive aux demandes d'installations potentielles dans les différents fonds de commerce disponibles. C'est ainsi que 59 porteurs de projets ont été reçus, informés et guidés soit en moyenne 5 initiatives par mois. Néanmoins, tous les projets n'ont pas abouti.

Les demandes sont variées (recherche d'un local, travaux, animation, demande d'occupation du domaine public) et ne concernent pas que l'installation d'un nouveau commerce.

Cette attention plus appuyée en direction des commerçants a porté ses fruits en termes de partenariat puisque plus de 16 d'entre eux se sont impliqués dans les animations organisées par la Ville soit une moyenne de 2 commerçants par manifestation.

La création du site Internet de l'Association des Commerçants de Thann et Environs, l'organisation de la braderie annuelle et de la fête médiévale ont impulsé des rencontres régulières (9) avec les services de la Ville, renforçant ainsi la connaissance des attentes mutuelles.

Terrasses et occupation du domaine public

Les terrasses sont toujours appréciées des touristes et des citoyens locaux pour profiter du plein air et des sites privilégiés. Pour inciter les commerçants à implanter ces espaces conviviaux, la Ville a souhaité que la première année d'occupation soit gratuite.

42 commerçants utilisent le domaine public.

Les recettes annuelles s'élèvent à 6 000 €, le m² s'élevant à 25 € pour l'année.

ActifThann

Certains commerçants ne disposent pas de vitrine pour leur activité. Aussi pour leur permettre de se faire connaître, la Ville de Thann a mis en place une action de promotion « ActifThann ». Le samedi matin, lors du marché hebdomadaire du 9 juillet, six commerçants ont présenté leurs projets, leurs produits ou leurs activités.

Une tombola a été proposée à chaque visiteur qui se présentait aux stands permettant ainsi de mesurer l'impact de cette action : 150 billets ont été déposés.

Les marchés

Le marché hebdomadaire

Pour fidéliser les commerçants non sédentaires, un tarif plus avantageux leur a été proposé pour les inciter à s'abonner. 25 abonnés sont à présent réguliers, chaque semaine, s'ajoutant aux 27 stands occasionnels (moyenne annuelle : 40 commerçants par marché).

Tarif au mètre pour un abonné : 1€ et pour un non abonné : 2 €.

Les marchés des producteurs

Deux producteurs restaient fidèles à ce rendez-vous bimensuel, en début d'année. Pour développer cette vente directe du producteur au consommateur, plus de 200 d'entre eux ont été contactés par les services de la Ville.

Trois nouveaux produits sont proposés régulièrement et d'autres plus ponctuellement. Durant l'automne, six étals étaient présents.

Des journées à thème ont été initiées : journée de la fraise, de l'escargot, de la crêpe...pour attirer les clients et proposer des produits en adéquation avec la saison, le mois.

Ces marchés ont généré une recette annuelle à hauteur de 19 000 €.



La communication

Les réseaux sociaux

Facebook, réseau social en ligne, voit son nombre d'abonnés pratiquement tripler en une année : 400 abonnés hier, 1 100 aujourd'hui.

99 posts ont été intégrés et 110 000 vues enregistrées. Véritable outil de communication politique, il est essentiellement réservé aux actions menées par la Ville de Thann : travaux, animations,...

Internet reste le réseau social le plus utilisé avec plus de 17 763 contacts au 4^{ème} trimestre 2016.

Les supports papier

Le bulletin municipal « Thann la Nouvelle », a été édité à deux reprises, en juin et en décembre à 4 500 exemplaires. Ce support de communication permet d'informer les thannoises sur l'ensemble des projets menés par la Ville, sur ses réalisations et de présenter le budget municipal.

Le coût d'un magazine est de 9 000 € comprenant la rédaction, l'infographie et l'impression. Néanmoins, les annonceurs sont nombreux à insérer un encart publicitaire générant ainsi 2 500 € de recettes environ par bulletin.

Les flyers et les affiches

Pour communiquer sur les différentes manifestations ou journées particulières organisées et/ou soutenues par la Ville, 17 actions ont bénéficié d'un support papier réalisé en interne. Pour promouvoir ces actions, près de 60 000 documents ont été diffusés.

132 affiches ont été installées sur les panneaux d'affichage dédiés aux animations organisées par la Ville ou les associations thannoises.

La réalisation en interne de ces supports a permis une économie de 11 765 €.

La Ville met à disposition ses panneaux d'affichage aux communes limitrophes. 28 associations extérieures ont pu annoncer leurs événements.

Les supports vidéo

Le film de l'année est préparé généralement pour la soirée des vœux à la population. Il met en évidence les principales animations ayant eu lieu durant l'année à travers 32 séquences. Des images prises par un drone y ont été insérées. Elles pourront également être utilisées par différents services de la ville (urbanisme, tourisme...)

Le coût du film : 11 000 €.

Les nouveaux arrivants

Un nouveau film présentant la Ville et ses différents services, les associations et les institutions, a été réalisé pour la soirée d'accueil des nouveaux habitants.

Le coût du film : 1 800 €.

Les autres moyens de communication

La Presse Quotidienne Régionale

Partenaire incontournable de la communication sur les événements proposés, 28 points presse se sont tenus en présence de l'élue en charge de la culture et de la communication, avec la Presse Quotidienne Régionale et 55 communiqués de presse ont été envoyés.

Le panneau d'affichage électronique

128 messages rédigés et affichés sur le panneau d'affichage électronique, situé Place modeste Zussy, ont complété les outils de communication à disposition des services de la Ville ou des associations locales.

Tourisme

Le tourisme est une compétence de la Communauté de Communes Thann-Cernay.

Néanmoins, pour appuyer sa réputation de cité touristique et attirer les touristes, la Ville de Thann adhère à l'association « Les cent plus beaux détours de France ». Elle est la seule ville du Haut-Rhin à figurer dans ce répertoire, édité à 212 000 exemplaires en 2016. Il permet de présenter l'ensemble des activités et des manifestations proposées sur une année.



Thann a été la 33^{ème} ville la plus visitée, lors de l'année 2016. Les touristes ayant la possibilité de faire valider leur passage à Thann dans leur guide, cela permet d'évaluer la place de chaque commune.

Coût de l'adhésion : 3 600 €.

La Ville est également présente dans le fascicule de « La ronde des fêtes ».

La citoyenneté

L'unité Etat civil regroupe l'ensemble des démarches administratives liées aux différents évènements de la vie : naissance, mariage, décès et délivre des documents.

Evènements	2014	2015	2016
Naissances	476	445	377
Mariages	31	24	28
Décès	208	258	257

350 documents sont traités en moyenne par mois. Les demandes via Internet sont de plus en plus nombreuses.

En comparaison avec l'année 2015 sur la commune, les décès restent élevés en 2016 (+49). Les naissances continuent de baisser (-68).

Les documents

L'unité population a délivré :

Documents	2015	2016
Carte identité	486	517
Passeports	765 dont 276 thannois	834 dont 312 thannois
Attestations d'accueil	42	39
Nouveaux arrivants	438	514

Les cartes d'identité délivrées sont en augmentation.

Les passeports biométriques demandent un équipement particulier, uniquement disponible dans certaines mairies. Thann étant équipée, la ville accueille ainsi plus de 63% de citoyens extérieurs à la commune pour l'établissement de ce document.

Les nouveaux arrivants

Plus nombreux cette année, ils sont au nombre de 514 (+ 76).

59 personnes ayant habité à Thann sont revenues s'y installer contre 67, l'an passé.

397 personnes se sont inscrites sur les listes électorales avant le 31 décembre 2016 ainsi que 85 jeunes. Les élections présidentielles prévues en 2017 ont contribué à cet afflux d'inscriptions, en cette fin d'année.

La gestion du cimetière

L'unité à en charge la gestion du cimetière. C'est ainsi qu'elle assure les renouvellements de concessions (32), et attribue les tombes (13), columbarium inclus.

La gestion relation citoyen

Pour associer les Thannois à la vie de la cité, plusieurs moyens de communication, d'échange et d'expression ont été mis en œuvre tout au long de l'année 2016.

L'objectif est de permettre à chacun de faire part de ses attentes et de réagir sur l'action engagée par la Ville de Thann.

C'est aussi favoriser l'implication de chaque Thannois dans l'amélioration de la vie quotidienne, individuelle ou collective, en faisant remonter des petits dysfonctionnements, des suggestions ou des revendications.

Enfin la journée citoyenne, permet de fédérer les citoyens volontaires autour d'un projet commun : l'embellissement de la ville.

Les doléances

Quelques 146 doléances ont été adressées à la Ville de Thann soit par mails (35) courriers (38) ou via le cahier de doléances mis à disposition des citoyens à l'accueil du Centre Administratif Municipal (73).

Elles portaient majoritairement sur des questions liées à l'environnement (propreté, végétation) la sécurité et la circulation.

96% de ces demandes ont été réalisées et chaque demandeur a reçu une réponse écrite.

La journée citoyenne

Créée en 2008, la journée citoyenne est un élan collectif permettant de souder la communauté autour de valeurs partagées. Depuis 2013, la Ville de Thann a mis en place cette action.

Cette année, elle a rassemblé près de 190 personnes. Elles se sont investies sur une dizaine de chantiers d'utilité publique participant ainsi à l'embellissement de la ville.

Le repas offert par la Ville de Thann, préparé par des bénévoles, est partagé par les volontaires. Ils contribuent à la convivialité de l'évènement.

Coût de la journée (matériel et repas) : **6 500 €**.



Les réunions de quartier

Le Code des collectivités territoriales à travers son article L2141-1 fait du « droit des habitants à être informés des affaires de celle-ci et à être consultés sur les décisions qui les concernent, un principe essentiel de la démocratie locale, indissociable de la libre administration ».

Pour une démocratie locale, vivante et transparente, la municipalité a souhaité associer les thannois à sa réflexion et à ses projets pour recueillir leurs attentes en termes d'aménagement du cadre de vie, de services, de vie associative et de cohésion.

Parce qu'il est primordial que tout habitant se sente thannois, la municipalité a été attentive à ce que chaque quartier soit pris en considération.

C'est donc tout naturellement que les réunions de quartiers ont été proposées sur cinq secteurs, liés aux bureaux de vote. Cela a

permis une prise en compte globale de la ville comme le programme « Ensemble pour Thann », porté par l'équipe municipale, s'y était engagé durant la campagne électorale.

Ces moments privilégiés durant lesquels les grandes orientations de la politique menée par l'équipe municipale ont été explicitées, les

besoins spécifiques des citoyens entendus et des réponses apportées quand cela était possible, ont rassemblé entre 70 et 80 personnes, par réunion.

Cinq rencontres ont eu lieu en mai, juin, septembre octobre et novembre 2016.

La solidarité

Le Centre Communal d'Action Sociale

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un établissement public communal rattaché à la Ville de Thann.

Le Maire en est de droit le Président du conseil d'administration.

Le CCAS est chargé de la mise en œuvre de la politique sociale communale. Il est un établissement public mais bénéficie d'une autonomie juridique et fonctionnelle.

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social sur la commune.

Il développe différentes activités directement orientées vers les personnes handicapées, les familles en situation précaire et/ou en insertion et les personnes âgées.

Le CCAS de la ville de Thann s'est orienté prioritairement vers les deux axes suivants :

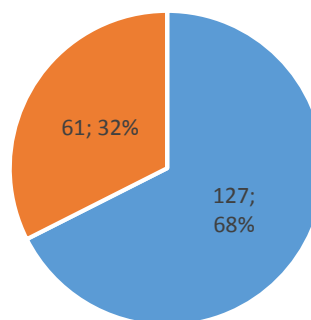
- La gestion d'une épicerie sociale pour répondre au contexte socio-économique et aux besoins des familles en difficulté,
- Des actions envers les aînés thannois : l'organisation de la fête des aînés, des visites d'anniversaires, l'accompagnement du Conseil des Aînés et la mise en œuvre de ses projets.

L'épicerie sociale

En mars 2014, face à la crise économique et à la précarisation des familles, le CCAS a ouvert une épicerie sociale. Outil pédagogique en opposition avec toute forme d'assistanat, il permet de répondre aux besoins alimentaires des ménages les plus en difficulté et propose un accompagnement personnalisé.

Demandes pour un premiers accès

Sur 188 demandes pour un premier accès à l'épicerie sociale, 127 personnes ont reçu un accord (68%).

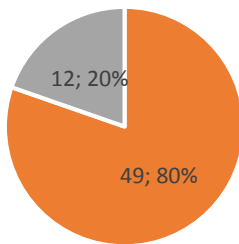


61 personnes n'ont pas reçu une réponse favorable à leur demande :

20% ont été orientées vers les Restos du cœur pour une aide ponctuelle

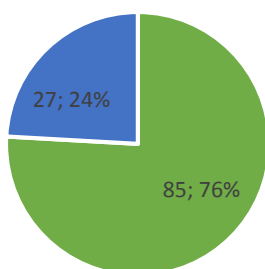
Ou présentaient une situation ne correspondant pas aux critères d'accès.

80% dépassaient ces critères fixés par la commission.



Demandes pour un renouvellement d'accès à l'épicerie sociale

Sur 112 demandes pour un renouvellement d'accès à l'épicerie sociale, 85 ont été accordées.



Les motifs de refus des renouvellements sont :

- Amélioration de la situation budgétaire,
- Non-respect d'un contrat d'engagement,
- Autre motifs.

Les aînés

La fête des aînés

La Ville de Thann et le Centre Communal d'Action Sociale offrent un repas et un spectacle aux aînés de la cité, au Relais culturel régional Pierre Schielé, en décembre.

870 personnes ont été invitées. Seuls 270 aînés ont participé. Le repas était animé par le groupe local « Les Max's ».

Pour favoriser le lien intergénérationnel, la section cuisine du lycée Charles Pointet a confectionné le repas pour la première année et la section « restauration » en a assuré le service, à l'identique des années précédentes.

Coût : **12 436, 34 €** hors frais de personnel soit 46,05 € par personne âgée présente.



Les anniversaires

La municipalité souhaite honorer les aînés à l'occasion de leur anniversaire en leur portant des présents, fleurs, vins et parfois des chocolats. 59 visites ont été organisées représentant un coût global de 2 460 €

Le montant des cadeaux est fixé par le conseil d'administration du CCAS chaque année.

Le Conseil des aînés

Le Conseil des aînés est installé en début de mandat par le maire. Il s'arrête à la fin de celui-ci. Cette instance avait tendance à s'essouffler. Pour la raviver, un bureau a été créé en mars 2016. Il réfléchit aux projets susceptibles de répondre aux attentes des aînés thannoïis puis les soumet en grand comité.

Quatre actions ont ainsi émané de cette réflexion :

La réactualisation du Code de la route. 40 personnes ont participé.

La semaine bleue (atelier de prévention des chutes, nutrition, conférence « succession et patrimoine », ..), action proposée au niveau national qui n'a pas remporté l'adhésion des thannoïis.

L'association « Rêves népalais » a présenté son action, la construction d'écoles au Népal, au Conseil des aînés mais également au Conseil Municipal des Enfants.

Un calendrier pour l'année 2017 a été réalisé, en lien avec le service communication de la Ville et distribué dans tous les foyers thannoïis.

LA POLICE MUNICIPALE

L'équipe de la police municipale est composée de cinq agents dont le chef de service. Le service a fonctionné en deux équipes. De janvier à juin, elles ont travaillé en matin et après-midi / nuit.

A tout moment, le chef de service et l'ensemble de l'effectif peuvent être rappelés en cas de problème majeur.

Les manifestations qui se déroulent de mai à décembre, ont donné lieu et plus particulièrement cette année en raison de l'état d'urgence mis en place par le gouvernement, à de nombreux services d'ordre.

Les missions de la police municipale de Thann

Les agents de police municipale sont chargés d'assurer l'exécution des arrêtés de police du maire et de constater par procès-verbaux les contraventions.

Les partenariats

Le Maire ne peut, ni ne doit agir seul. La politique de prévention de la délinquance se construit dans le cadre d'un réseau de confiance constitué de l'ensemble des partenaires. Pour se faire il s'appuie sur plusieurs leviers :

La Convention de coordination entre les forces de sécurité de l'Etat et la police municipale

Suite à la loi de 1999 sur les polices municipales et à son décret d'application de mars 2000, une Convention de Coordination a été établie le 27 septembre 2000, entre l'Etat et la Ville de Thann, associant la police municipale à la Brigade Territoriale de Gendarmerie de Thann. Cette Convention est obligatoire pour les communes disposant d'au moins 5 agents de police municipale ; elle est facultative pour les autres communes.

Elle est également obligatoire pour les communes de moins de 5 agents mais dont les agents sont dotés d'armes de poing.

Conformément aux nouveaux textes, une nouvelle convention a été signée en janvier 2016 par le Maire et le Préfet du Haut-Rhin.

Dans ce cadre, une réunion mensuelle a lieu en présence des élus délégués à la sécurité des communes de Thann, Vieux-Thann et Willer-sur-Thur, du Commandant de la Brigade Territoriale de gendarmerie de Thann et des responsables des polices municipales.

Il faut souligner le bon partenariat et la bonne coordination des forces de sécurité de l'Etat et les forces de police communales.

Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

Un programme de travail partagé est élaboré dans le cadre d'un plan local d'actions de prévention de la délinquance. Il intègre les orientations prioritaires de la stratégie nationale de prévention de la délinquance.

Créée en 2001, cette coopération intercommunale permet une optimisation des actions engagées par l'ensemble des élus des forces de l'ordre et des partenaires sociaux des communes de Thann, Vieux-Thann et Cernay.

Elle favorise la prévention des infractions, et le maintien de la tranquillité et de la sécurité publique.

Le CISPD concerne une population de 22 000 habitants environ.

Ce partenariat se prolonge sur le terrain et ne reste pas qu'à un niveau théorique. Une forte mobilisation sur le terrain des acteurs de la sécurité, notamment les Gendarmes ainsi que 2 agents de la Police Municipale, est sollicitée lors de toutes les grandes manifestations de la commune. Elles se sont déroulées sans

trouble grave à l'ordre public (Fête de la Musique, Crémation des 3 Sapins, Fête Nationale, Marché Annuel, FestifThann, Marché de Noël).

Suite au plan Vigipirate et aux attentats, des services d'ordres exceptionnels ont été mis en place à l'occasion des Scènes estivales et de la Fête médiévale, de FestifThann, du marché annuel, du Marché de Noël, notamment les samedis après-midis.

Les services d'ordre se sont déroulés sans problèmes particuliers.

La nuit du Nouvel An a été calme.

Education et prévention routière

Les trois écoles primaires thannoises ont bénéficié d'actions de prévention routière sur le thème « Tourne à gauche à vélo ».

Très appréciées par les enfants et les directeurs d'écoles, ces interventions sont enrichissantes mais surtout, elles éduquent les jeunes élèves à la bonne conduite à tenir sur route, en vélo.

C'est également, un préliminaire à l'apprentissage du Code de la route lorsqu'ils seront en âge de conduire un véhicule.

Formation au maniement des armes

Sous l'égide du Centre National de Formation de la Fonction Publique Territoriale, chaque année chaque agent effectue 2 séances d'entraînement au maniement de son arme et tire au moins 50 cartouches. Les formations sont obligatoires.

La fourrière automobile

Sous couvert d'une Délégation de Service Public, la Ville de Thann a signé une convention de fourrière automobile.

Durant l'année 2016, 35 véhicules ont été mis en fourrière dont 24 ont été restitués immédiatement à leur propriétaire.

Personnes hospitalisées sous contrainte

Aucun individu n'a dû être hospitalisé sous contrainte (1 personne en 2015).

Personnes convoquées au poste de police

93 personnes ont été convoquées au poste de police municipale (35 personnes ne se sont pas présentées) :

- suite à des infractions au Code de la Route (mise aux normes de pots d'échappement défectueux, non présentation immédiate des papiers du véhicule, mise en conformité de véhicules...),

- suite à des troubles de voisinage (tapages, différends...),

- suite à des problèmes d'environnement (poubelles, élagage...),

- suite à remise d'objets trouvés.

(55 personnes convoquées en 2015).

Arrêtés municipaux temporaires

45 arrêtés municipaux temporaires ont été rédigés, règlementant la circulation et le stationnement liés à des manifestations, des commémorations, des travaux ou des déménagements.

100 autorisations de stationnement ont été établies (73 en 2015).

Procès-verbaux funéraires

Depuis la parution en août 2010 d'un décret sur la police funéraire, la police municipale gère les opérations funéraires suivantes :

- Les mises en bières,
- Les exhumations,
- Les réinhumations,
- Les translations.

100 procès-verbaux funéraires ont été dressés après mises en bière, avec appositions de scellés (94 PV en 2015).

Autorisation des débits de boissons temporaires

74 autorisations de débits de boissons temporaires ont été accordées aux associations et à la Ville, à l'occasion de manifestations : bourses, manifestations culturelles, fête de la musique, crémation, marché annuel, marché aux puces... (57 en 2015).

Opération tranquillité vacances et opération sécurité absence

A la demande des habitants de la commune et pour pallier aux risques de cambriolages, une surveillance particulière des habitations peut être effectuée par la police municipale.

22 habitations ont été surveillées dans le cadre de l'opération tranquillité vacances qui se déroule de juillet à août (24 en 2015).

18 habitations ont été surveillées dans le cadre de l'opération sécurité absence qui se déroule du 1^{er} au 31 décembre, hors grandes vacances (15 en 2015).

Aucun cambriolage n'a été déploré dans les habitations surveillées.

Contrôles routiers et vitesse

Acquis en septembre, le radar pédagogique permet de mesurer la vitesse des véhicules et d'informer les automobilistes sur leur vitesse réelle. L'objectif est de les inciter à ralentir pour

respecter la vitesse autorisée dans l'agglomération et prévenir ainsi tout accident.

Il enregistre la vitesse des véhicules pour établir des statistiques de circulation.

La police municipale le positionne différemment en fonction des problématiques de circulation et en fonction des doléances des citoyens qui souvent relèvent des excès de vitesse dans leurs quartiers.

Les résultats étudiés de septembre à décembre : pour la rue Kléber, limitée à 50km/h, pour exemple :

Lieu	Du	Au	Nombre de véhicules	V moyenne	V maximum	Excès (%)	Pic 1	Pic 2	Pic 3
Rue Kléber	26/09	02/10	8834	46	94	26	Mercredi 11h30 88Km/h	Samedi 7h00 89km/h	Dimanche 15h00 94 km/h

La vitesse moyenne montre que peu d'automobilistes ne respectent pas la vitesse limitée. A titre répressif sur l'année écoulée, seuls 49 Procès-Verbaux ont été dressés pour vitesse excessive.

LES MOYENS GENERAUX

Le secrétariat du Maire

Lieu de proximité entre les élus et les citoyens, l'activité du secrétariat du maire est diversifiée.

Les demandes d'entretien avec le Maire ou les élus y sont réceptionnées puis planifiées.

L'agenda du Maire et des élus est également géré par ce service qui se doit d'être constamment informé des manifestations ou des réunions auxquelles ceux-ci sont conviés et participent.

C'est aussi le lien entre les élus et le citoyen.

Les Ressources Humaines

Le pôle Ressources Humaines participe à la définition et conduit la mise en œuvre des orientations stratégiques de la collectivité en matière de politique de ressources humaines.

Il a en charge : le pilotage de la masse salariale, la gestion de la carrière et de la rémunération des agents, le recrutement, l'accueil des nouveaux agents et la gestion de la mobilité, la formation (développement des compétences) et la gestion des emplois d'insertion, la sécurité et le bien-être au travail, la gestion des équipements des agents en vêtements professionnels et protections individuelles, les relations sociales (Comité Technique, Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail), l'information, le conseil et l'assistance aux agents et responsables de services.

Le service est composé de trois agents : 2 gestionnaires du personnel et une responsable des ressources humaines.

Les effectifs de la Ville de Thann au 31 décembre 2016

Filière administrative	30
Filière technique	44
Filière culturelle	3
Filière sociale	14
Filière sportive	1
Filière animation	1
Filière sécurité	5
TOTAL	98

L'âge moyen du personnel est de 49 ans.
53% du personnel est âgé de 51 ans et plus.

Les mouvements de personnel

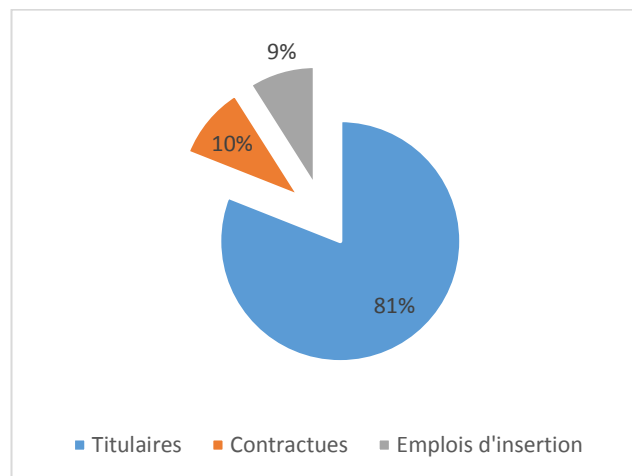
La Ville de Thann a procédé à 7 recrutements dont 4 contrats aidés de type CUI-CAE, favorisant ainsi le retour à l'emploi de personnes éloignées du monde du travail.

Dans le cadre du service civique, deux jeunes volontaires ont été accueillis : l'un à l'école de musique pour favoriser l'éveil musical des enfants des écoles maternelles et primaires ; l'autre à la ludothèque, pour impulser des actions innovantes autour du jeu et mieux faire connaître cet outil à la population thannoise.

Durant la période estivale, 16 étudiants sont employés dans l'ensemble des services pour une durée d'un mois chacun.

Les stagiaires sont aussi nombreux, au nombre de 22 dont 2 stagiaires rémunérés ; l'objectif est de favoriser l'intégration de ces jeunes au monde du travail.

Répartition du personnel par statut



L'absentéisme

Une hausse de 19% est à noter par rapport à 2015.

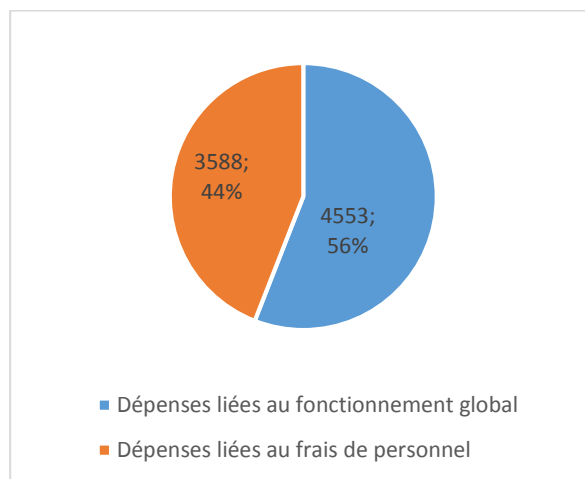
1 972,50 journées d'absence ont été enregistrées pour raisons de santé, pour 1 599 journées en 2015.

Pilotage de la masse salariale et des moyens RH :

Quasiment stables, les dépenses liées au personnel passent de 3 584 227,17 € en 2015 à 3 588 945,33 €

Le budget de fonctionnement

Ce budget représente 44 % de la totalité du budget de la commune.



Cette maîtrise du budget a été possible avec l'optimisation des mouvements de personnel liés aux départs en retraite, à la mutation et à la mobilité interne.

Le service des ressources humaines élabore, saisit et contrôle les éléments variables de paie. Les agents en charge de la paie ont ainsi établi 1 490 paies, sur l'année 2016

Gestion des carrières

Le suivi de la carrière des agents de la collectivité est une des missions du service : position d'activité, quotité de temps de travail, avancements (18 avancements d'échelons en 2016), promotions (4 avancements de grades) et le reclassement des agents de catégorie B.

Gestion des procédures médicales

Le service des ressources humaines assure le traitement et le suivi des dossiers de :

- congés de longue maladie,
- congés de longue durée et de graves maladies,
- les accidents du travail et maladies professionnelles ; 8 accidents de travail en 2016 (3 en 2015) et 51 jours d'arrêt,
- aptitudes physiques à l'emploi et poste adapté pour lequel une définition a été nécessaire en 2016, - visites médicales préventives et professionnelles : 90 visites médicales ont été proposées en 2016.

Gestion des absences et gestion du temps

Le service des ressources humaines assure la gestion des Comptes Epargne Temps. Il apporte également son soutien technique auprès des responsables de service et des agents pour le logiciel de gestion du temps et assure le suivi de la badgeuse.

Gestion des retraites

Le service des ressources humaines traite et suit les dossiers de demande d'admission à la retraite. Il peut effectuer des simulations de pension, à la demande des agents.

2 dossiers de retraites ont été traités en 2016.

Formations

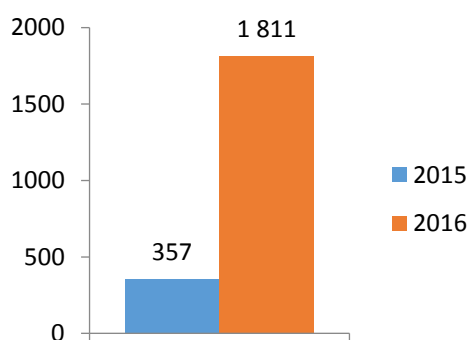
Une attention particulière est portée aux actions de formation permettant d'accompagner les agents dans leurs activités et métiers ainsi que dans le développement de leurs projets et de leurs parcours professionnels.

Dans l'objectif de garantir la continuité et la qualité des services, 1 811 heures de formations ont été suivies par les agents en 2016 par le biais du CNFPT (357 heures en 2015).

Cela représente 56 actions de formations auxquelles s'ajoutent les heures de formations obligatoires, d'habilitation et celles relatives aux progiciels métiers qui ont également été suivies en 2016.

Ces chiffres sont le résultat d'une volonté de développer les compétences individualisées des agents et ainsi accroître la compétence globale de la collectivité.

Nombre d'heures de formation



Le recrutement

Les offres d'emploi sont élaborées et diffusées par le service RH. Il assure, le cas échéant, une présélection des candidats.

Il organise et participe aux entretiens de recrutement auxquels les responsables des services sont associés.

Les remplacements liés à l'absentéisme et à la période estivale nécessitant des recrutements ponctuels sont également gérés par ce service.

Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC)

La connaissance des postes et des compétences détenues par les agents devient un élément majeur dans la politique de gestion des ressources humaines. En effet, la démarche de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences vise à assurer la cohérence entre les compétences détenues par les agents et les besoins des collectivités.

Pour ce faire, l'ensemble des fiches de poste de la collectivité ont été réécrites par l'encadrement au cours du 1^{er} trimestre 2016. Il s'agit d'un outil stratégique de la gestion des ressources humaines. Elle représente la formulation du besoin de la collectivité à l'égard du poste et doit donc strictement refléter l'attendu de la collectivité en la matière.

Par ailleurs, 2016 a été l'année de relance des entretiens professionnels, outil majeur d'une démarche de Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences. L'ensemble des agents de la collectivité a été mobilisé : les managers ont suivi une formation relative à la conduite des entretiens professionnels et les agents ont participé à une formation leur permettant de préparer leur entretien professionnel.

L'implication de chacun dans ce processus a été un facteur de réussite de la démarche. Chaque compte rendu d'entretien a été exploité et analysé par le service des ressources humaines. Une réunion de bilan de cette campagne d'évaluation a été organisée, en fin d'année, associant l'ensemble des évaluateurs notamment en vue de partager l'expérience de chacun, de consolider et d'améliorer la démarche d'évaluation.

Les finances

Le pôle Finances a pour principal objectif d'assurer l'équilibre financier et budgétaire de la Ville de Thann pour permettre la mise en œuvre du programme d'investissement tout en conservant des marges de manœuvre pour l'avenir.

La politique de réduction des déficits publics imposée par l'Etat oblige les collectivités territoriales à faire face à une baisse de leurs dotations sans précédent et non sans conséquence.

Pour la Ville de Thann cela a correspondu à une baisse de 167 000 € par rapport à 2015. Une nécessaire maîtrise du budget et la réalisation d'économies sur son fonctionnement courant lui ont permis de faire face.

Les moyens et les missions du pôle Finances

Le pôle Finances est composé d'une responsable de service, d'un agent à temps complet et d'un agent à mi-temps qui ont pour missions :

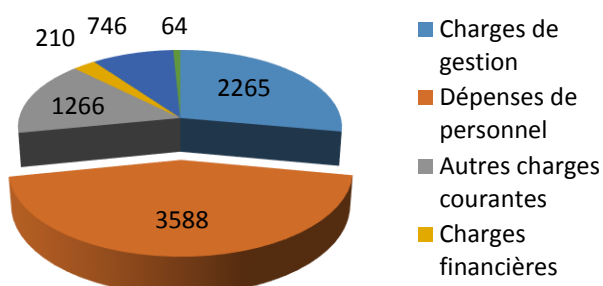
- La préparation et l'exécution du budget,
- Le suivi comptable,
- Le suivi des financements,
- La gestion de la dette et de la trésorerie,
- L'observation fiscale,
- La démarche de gestion et de conseil à l'ensemble des services.

Le service a enregistré :

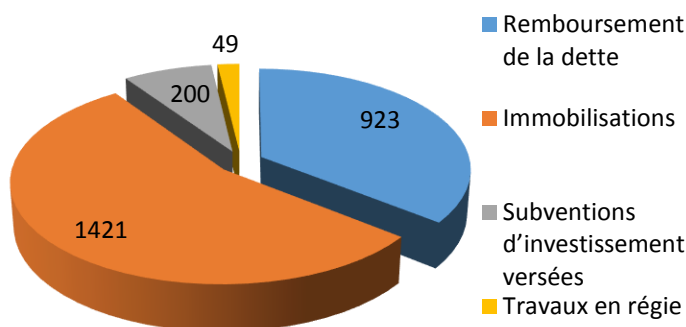
- 1 801 factures soit +5% par rapport à 2015,
- 2 373 mandats de dépenses soit -1% par rapport à 2015,
- 868 titres de recettes soit -3,8% par rapport à 2015.

Le budget

Les dépenses réelles de fonctionnement (en K€) représentent un taux de réalisation du budget de 97% du budget voté se soldant ainsi par un excédent de 760 983,13 €.



Les dépenses réelles d'investissement (en K€) représentent un taux de réalisation de 58% du budget voté se soldant ainsi par un excédent de 702 949,40 €.



En ce qui concerne la dette, l'encours au 31/12/2016 est de 7 478 150 €. Le remboursement des emprunts représente 1 122 710 € (capital + intérêts) pour 16 emprunts (12 à taux fixe et 4 à taux variable simple).

La capacité de désendettement baisse progressivement, elle est de 5,13 années.

La maîtrise de gestion

Cette démarche, entièrement nouvelle à la Ville de Thann est un système de pilotage en vue de mesurer l'adéquation entre les moyens engagés, l'activité développée et les résultats obtenus.

Instrument orienté vers le progrès, il s'exerce en continu, en amont, pendant et en aval des actions.

Son bon fonctionnement implique la participation active de chaque niveau de responsabilité dans les services et son appropriation par l'ensemble des agents.

L'objectif de la maîtrise de gestion est d'améliorer la qualité des décisions qui permettront à l'organisation d'atteindre ses objectifs et l'adéquation des objectifs opérationnels à la poursuite des objectifs stratégiques.

Les indicateurs sont conçus pour suivre le degré d'atteinte des objectifs. Outil d'évaluation de la performance, les indicateurs permettent de mesurer le niveau d'activité, d'efficacité, d'efficience, d'économie, de qualité, de délai et ainsi de rendre compte de l'impact d'une action sur l'aspect financier, qualitatif, quantitatif.

Le dialogue de gestion lui, permet un pilotage et une gestion concertés des politiques publiques. Il s'attache à identifier des leviers d'action dont dispose chaque pôle pour tenir ses objectifs et choisir les plans d'actions à mettre en œuvre dans ce but.

Chaque unité a pu, au regard des objectifs stratégiques définis par les élus et les objectifs opérationnels énoncés par les responsables de pôle, décliner des indicateurs.

Pour cela, 33 entretiens ont eu lieu durant l'année 2016 entre le responsable en charge de la maîtrise de gestion et les agents, responsables de pôles ou d'unités.

La logistique

Les réceptions

L'unité logistique a en charge l'organisation des réceptions offertes par le maire à l'issue d'une manifestation comme par exemple, la crémation des trois sapins, les vœux à la population ou lors de manifestations patriotiques.

Nombre de réceptions	Coût global annuel	Nombre de personnes présentes	Coût par personne	Coût par habitant
35	9 478 €	2 508	3,78 €	1,17 €

Ces données sont hors frais de personnel. Les réceptions représentent 244 heures de travail pour la préparation, le service et le rangement effectués par les agents municipaux.

Une baisse significative des dépenses est opérée chaque année et ce depuis 2014.



Les services rendus aux associations

Le prêt de gobelets

La Ville met à disposition des associations locales ou des services internes de la Ville des gobelets éco pour les manifestations.

C'est un service apprécié car ces contenants sont réutilisables et faciles à nettoyer ; ils évitent les trop nombreux détritiques puisqu'ils sont remis en échange d'une consigne, restituée à l'issue de la manifestation.

Au 31 décembre, le stock de gobelets s'élevait à 1 362.

20 associations locales ont bénéficié de ce prêt ce qui représente 3 800 gobelets.

La maison des associations

Ce bâtiment mis à disposition des associations locales pour leur permettre de créer leur siège social et d'organiser les assemblées voire, des activités, regroupe 27 associations locales.

C'est un outil très prisé puisqu'il est occupé à 90% durant l'année.

Le planning semestriel d'occupation des bureaux de permanence du rez-de-chaussée est établi par l'unité Logistique. Huit associations y tiennent des permanences régulières (UDAF, FNATH, UNIAT, CIDIFF, ALSACE CARDIO, TRAVAILLEURS FRONTALIERS, CENTRE PSYCHO de Cernay, PARALYSES de France).

L'entretien des bâtiments

14 agents municipaux assurent l'entretien de 20 bâtiments communaux qui représentent une superficie de 14 400 m².

Le nombre d'heures travaillées s'élève à 14 670 heures auxquelles s'ajoutent 242 heures de remplacement de personnel assurées par l'association « AGIR avec les sans emploi », association intermédiaire locale. Cette association qui privilégie l'emploi de personnes en difficulté d'insertion professionnelle assure également l'entretien de l'ensemble des toilettes publiques qui représente 4 368 heures, pour l'année 2016.

Les produits d'entretien sont sélectionnés pour leur certification ECOLABEL, en respect de

l'environnement pour 60% d'entre eux. Le coût d'achat de ces produits s'élève à 14 080 €.

La restauration scolaire

Trois agents d'entretien municipaux assurent le service de la restauration scolaire 48 heures par semaine, en moyenne sur 144 jours, au Cercle Saint-Thiébaud.

Nombre de repas servis : 80
Nombre de semaines : 36
Nombre de jours par semaine : 4
Nombre d'heures effectuées/année : 1 620

L'accueil

L'accueil physique et téléphonique est assuré au Centre Administratif Municipal par deux agents. Ils répondent aux attentes des usagers en apportant des réponses claires et précises, avec courtoisie. Ils peuvent également les orienter vers les différents services internes ou externes, si nécessaire.

Calme, rigueur et sens du service public sont les points forts de ces postes.

Par année, environ 12 000 appels téléphoniques sont traités et près de 40 000 passages sont relevés incluant les personnes se présentant pour retirer les sacs de tri.

Les fournitures

L'ensemble du stock des fournitures dont les services ont besoin est géré en flux tendu par l'unité logistique. Il correspond aux différentes demandes. Une légère augmentation de la consommation de papier est à noter en 2016.

Les archives

Un agent à temps plein assure le classement, le tri, l'enregistrement et le rangement des archives de l'ensemble des services de la commune. Cela représente 38 mètres linéaires à l'année.

La destruction sécurisée des documents non retenus a représenté 1,180 tonne pour l'année. C'est un travail qui s'effectue sous le contrôle des archives départementales, des règles strictes devant être respectées.

